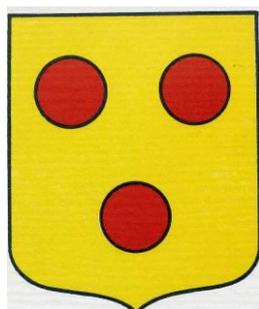


LA GAZETTE de ST MANDE SUR BREDOIRE



**I
N
F
O
S
T
M
A
N
D
E**

**2
0
0
6
/
2
0
0
7**



LE MOT DU MAIRE

Bulletin n° 6 :

*Ce bulletin a un ton bien particulier cette année ... St Mandé a été très touchée par le départ de Francis... C'est pourquoi je lui dédie ce sixième bulletin ...
C'est avec lui et pour lui que nous avons continué nos projets*

2007... C'EST :

Les travaux des gîtes et logements qui ont réellement débuté, ce n'est plus seulement sur le papier !!

Le PLU (plan local d'urbanisme) qui est maintenant en cours, nous y travaillons ; Je vous invite à venir travailler ensemble ce projet qui est notre avenir et celui de nos futures générations !

Mais c'est aussi malheureusement notre école qui a fermée ses portes...une page difficile à tourner...

C'est l'accueil d'une école de cirque contemporain dans les murs de l'école pour que ce lieu reste un lieu de Vie !

C'est un parcours de randonnées qui a vu le jour à St Mandé...

Vous verrez au fil des pages que d'années en années nous essayons d'agrémenter notre commune. Cette année avec les crayons, les tableaux, les tables, pour ne pas oublier l'école... mais aussi des illuminations nouvelles pour les fêtes de Noël... tout ça avec de modestes moyens et beaucoup de temps, mais seulement voilà... Cette année le travail n'a pas toujours été respecté et nous en sommes vraiment désolés !!

Et puis il y a la vie quotidienne de la commune avec ses joies et ses difficultés que l'équipe municipale essaie de gérer avec l'aide précieuse d'Arnaud, Françoise, Brigitte et de toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide en ayant toujours tous à cœur de faire au mieux pour le bien de chacun !

Je tiens particulièrement à vous remercier tous très sincèrement !

Que cette nouvelle année 2008 soit chargée d'espoir et de courage pour chacune et chacun d'entre vous !

Que ce message vous apporte un peu de douceur dans votre vie de tous les jours !!!!

Bonne année.

Annie PEROCHON



UN SOURIRE...

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup, il enrichit ceux qui le reçoivent sans appauvrir ceux qui le donnent.

Il ne dure qu'un instant mais son souvenir est parfois éternel

Personne n'est assez riche pour s'en passer.

Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter.

Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires, il est le signe sensible de l'amitié.

Un sourire donne du repos à l'être fatigué.

Rend du courage aux plus découragés.

Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler, car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne

Et si quelquefois vous rencontrez une personne qui ne sait plus avoir le sourire, soyez généreux, donnez-le vôtre. Car nul n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres.

DEMOGRAPHIE 2006

Naissances

DAVION-CALLANDRE Wendy née à Saint Jean D'Angely le 19 sept 2006

Mariages

BONNIN Louckman
GENEAU Stéphanie Alice Claudette le 6 mai 2006

Décès

AUDUREAU Lucien Henri le 9 janvier 2006
SAMYN Hervé Maurice le 19 décembre 2006
GENEAU Janine ép TRIJEAUD le 17 mai 2006

RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal. Pour cela, ils doivent se munir d'un livret de famille.

Une attestation sera remise au jeune.

Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense (dite journée du citoyen) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis auto et moto, concours fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

LUNDI de 9 heures à 12 heures

MARDI – JEUDI de 14 heures à 17 heures

Téléphone : 05/46/33/12/87

Fax : 05/46/33/32/70

E.Mail : st.mande.sur.bredoire@mairie17.com

PERMANENCE DU MAIRE :

MARDI de 15 h à 18 h sur RV

LOCATION SALLE DES FÊTES

Habitants de la Commune : 50 €

Hors Commune : 100 €

Chauffage du 15/10 au 15/4 : 20 €

Caution : 153 €

Gratuit pour les associations et les jeunes de la Commune (moins de 18 ans accompagnés d'un adulte)

Associations hors commune : 50 €

Attestation d'assurance et caution obligatoires à la réservation

Etat des lieux effectué par Mme LE HAY Brigitte, employée à l'entretien des locaux communaux.

CENTRE MULTISERVICE INTERCOMMUNAL

ADMR (aide à domicile et petits travaux) : 1 rue de la Fontaine 17470 AULNAY
Tél : 05/46/33/05/42 ou 05/46/33/30/85 fax : 05/46/33/06/73

MSA : 4 rue Rose 17400 ST JEAN D'ANGELY
Tél : 05/46/33/99/66 fax : 05/46/58/66/83

Permanence à Aulnay : 4^{ème} lundi du mois de 10 h à 12 h

AIDER 17 : portage repas à domicile, tarifs :
Repas midi : 8.80 euros
Repas midi couple : 7.80 euros/personne
Repas soir : 3.14 euros

Adresse : Fief Montlouis BP 262 17105 SAINTES
Tél : 05/46/97/50/88
<http://www.groupemsa.com>

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE :

Le lundi de 13 h 30 à 16 h à la Communauté de Communes
13 rue des Carmes 17470 AULNAY
Tél : 05/46/33/15/33
Ou 05/46/32/11/56 pour rendez-vous et visites à domicile

CICAS sur RV au 05/46/44/84/87
Permanence tous les lundis

URSSAF Tél : 05/46/32/07/47
Tous les mardis de 10 h à 12 h 30



Centre des Bénédictines
12 Place du 18 Juin
17400 ST JEAN D'ANGÉLY

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Permanence le jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h
19 Av du Port Mahon à ST JEAN D'ANGÉLY

TRESOR PUBLIC :

Place Charles de Gaulle 17470 AULNAY
Ouverture tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h
Tél : 05/46/33/10/15

BANQUE ALIMENTAIRE :

Mairie d'AULNAY jeudi tous les 15 jours
Tél : 05/46/33/10/02 mairie
Tél : 05/46/33/16/20 centre d'action sociale

URGENCES :

La nuit, le week-end et les jours fériés : vous avez besoin de soins, vous pouvez joindre un médecin au 05 46 27 55 20. En cas d'urgence, *seulement*, faites le 15.

RÉSEAU RELANSE

Garantir une offre et une continuité des soins sur le canton d'AULNAY, c'est la mission du nouveau réseau RELANSE.

Objectifs : faciliter le maintien à domicile, coordonner les actions entre professionnels et institutions des secteurs sanitaires et sociaux, promouvoir la prévention et l'éducation à la santé.

Un conseil, une réponse à toutes vos questions : Jean-Luc JOSSE, assistant de santé

☎ 05 46 33 37 77 Fax 05 46 33 04 67 Mail : www.relanse.org

APRES MIDI NUTRITIONNELS

LES 1ER ET 3EME JEUDIS
DE 13H30 A 16H SUR RENDEZ-VOUS
C.D.C D'AULNAY DE SAINTONGE



Un thème vous intéresse en rapport avec l'équilibre alimentaire : lecture des étiquettes, élaboration des menus, régimes spécifiques, recettes...

Contactez RELANSE,
une diététicienne vous conseillera
Groupe de 10 personnes maximum

ITINÉRAIRES 17

Nouveau : un service de transport et d'accompagnement pour les bénéficiaires du RMI, RMA, pension handicapé et pour toutes les personnes à faibles ressources et qui n'ont pas de moyen de locomotion. (aménagement prévu pour les fauteuils roulants)

5 € pour une année + 1 € de frais de dossier.

Renseignez vous au 05 46 26 77 81

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Catherine QUÉRÉ – Député de la Charente Maritime 8 bd Jacques Caillaud
17400 ST JEAN D'ANGELY ☎ 05 46 91 69 42 Fax 05 46 92 97 16

Sur rendez-vous le mercredi - samedi matin (jours de foire uniquement)

DECHETTERIES

A votre disposition sur le canton, deux déchetteries :

NÉRÉ

ouverture : du 1/10 au 31/3

Lundi, Mercredi, Samedi de 9h-12h

Jeudi 9 h -12 h et 14h -17h

Fermée Mardi, Vendredi

du 1/4 au 30/9

Lundi, Mercredi, 9h- 12h

Jeudi, Samedi 9h-12h et 14h-19h

Fermée Mardi, Vendredi

AULNAY

ouverture : du 1/10 au 31/3

lundi, mardi, vendredi, samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi de 14 h à 18 h

Fermée le jeudi

du 1/4 au 30/9

lundi, mardi, vendredi, samedi

9h-12h et 14h-19h

Mercredi 9h-12h

Fermée le Jeudi

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Chaque mercredi matin à partir de 6 heures (à sortir la veille)

COLLECTE DES EMBALLAGES

Un jeudi soir sur deux à partir de 18 heures (sacs jaunes) selon calendrier

Bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, boîtes et barquettes en métal, cartons et cartonnettes.

Veillez à ne pas déposer d'éléments polluants (déchets ménagers) ou dangereux (verre, seringues...) Pas de bouteilles d'huile et pas de yaourts.

BORNES VERRE ET PAPIER

Vous pouvez déposer aux Bornes route de Tirevieille et sur la place route de

St Léger, les bouteilles, pots et bocaux en verre, les journaux, magazines, catalogues et prospectus.



Respecter la propreté des sites

*Ne laisser pas de déchets aux pieds des bornes.
Ne déposer pas vos encombrants devant les grilles
des déchetteries*

COUP D'ŒIL SUR LE BUDGET 2007

SECTION INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Dépenses d'équipement 716 700.00	Recettes d'équipement 88 952.00
Dépenses financières 10 555.00	Recettes financières 59 677.61
Opérations d'ordre -	Opérations d'ordre 50 449.49
Solde excédent reporté 23 224.10	Restes à réaliser 551 400.00
TOTAL 750 479.10	TOTAL 750 479.10

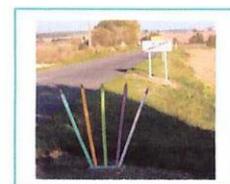
SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Charges caractère général 88 073.09	Produits des services 3 400.00
Charges de personnel 56 090.00	Impôts et taxes 56 947.00
Autres charges de gestion 16 100.00	Dotations Subventions 72 122.00
Charges financières 4 444.00	Autres produits 25 500.00
Virt section investissement 50 449.49	Excédent antérieur 57 187.58
TOTAL 215 156.58	TOTAL 215 156.58

TAUX D'IMPOSITION (inchangés)

(Part communale)

Taxe habitation.....4.51%
Foncier bâti.....6.69%
Foncier non bâti.....23.20%
Taxe professionnelle.....6.27%



L'ÉCOLE A SAINT MANDÉ

A la rentrée 2007, nos deux classes primaires de St Mandé ont vu leurs portes se fermer définitivement.

Les enfants se sont dirigés sur trois pôles : l'école de NÉRÉ, l'école d'AULNAY, et l'école de DAMPIERRE.

Ramassage scolaire : Pour l'école de NÉRÉ, le taxi passe à 8 heures 25 au violon et un retour à 16 heures 45.

Un second taxi prend les enfants à Gatebourse à 8 heures 45 et les ramène à 16 heures 45.

Ces circuits peuvent être aménagés selon les demandes d'inscriptions à l'école. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie qui transmettra à La Communauté de Communes.

Pour les enfants qui fréquentent l'école d'AULNAY, les enfants empruntent le circuit du collège.

Pour les enfants qui fréquentent d'autres établissements, les familles assurent le transport par leurs propres moyens.

Les cantines des écoles du canton sont gérées par la Communauté de Communes avec des menus et des prix de repas identiques, soit 1.47 € par repas.

Nathalie BURET a été mutée à la cantine de St Pierre de Juillers, Patricia TOURNEUR n'a pas été reclassée.

Nous remercions vivement tous les employés qui ont mis leurs compétences au service des enfants.



Par décision du Conseil Municipal en date du 30 mai 2007, les locaux ont été mis à la disposition de l'Association « Lézards de Clownie ». Une convention règle le remboursement des frais de fonctionnement (chauffage, EDF, téléphone...)



QU'EST QU'ON FAIT A L'ÉCOLE

Cette dernière année scolaire a été bien vivante et très riche pour les enfants qui ont pu bénéficier d'un budget conséquent de 9300 € sur la coopérative scolaire. Ceci grâce au dynamisme de l'Association des Parents d'élèves, aidée par des anciens parents, pour organiser la marche nocturne, la tombola et la « buvette » pour la fête de décembre. Tous les enfants et les enseignantes les remercient. L'aide de l'APE a permis de financer de nombreuses sorties scolaires, des livres de prix supplémentaires, du matériel pédagogique utilisé lors des voyages. Le projet d'école a été finalisé et le journal scolaire écrit avec les correspondants d'Isère a motivé de nouveau les enfants.

La classe de cycle 2 de Melle Dupeu est allée :

-découvrir le marché de Niort pour la semaine du goût avant de faire du pain en classe,



*Facile de manger 5 fruits
et légumes par jour....*



-visiter le musée des automates de La Rochelle et découvrir la ville à travers un jeu de piste,

- visiter le moulin à papier de Fleurac pour y fabriquer une feuille de papier à l'ancienne puis visiter la chocolaterie Letuffe pour y fabriquer des animaux en chocolat.

La classe du cycle 3 de Melle Fradet a aussi visité La Rochelle mais en lien avec la lecture d'un roman. Ils ont découvert l'école d'autrefois au musée de Vergné. Les enfants ont découvert la vie et le fonctionnement du Marais Poitevin à Coulon pour préparer une visite en Isère. Ils ont visité un musée sur la résistance et la seconde Guerre Mondiale près de Royan.

Chaque classe a bénéficié d'un voyage scolaire long en juin :

↪ Le cycle 2 est allé 4 jours à Varaignes pour des activités autour de la vie de l'arbre, des contes et de la musique du Moyen-Age. Cette première expérience de vie en collectivité a été très enrichissante.

↪ Le cycle 3 est retourné 10 jours au Bouchage pour finaliser les projets avec leurs correspondants.

Les enfants ont organisé une belle soirée de fête en décembre, avec danses, chants et pièces de théâtre.

Au cours de l'année, ils ont aussi imaginé une histoire et un personnage, « Niloï », à qui ils ont donné vie le samedi 2 juin . Toute la matinée, les enfants ont animé des jeux et des activités pour leurs parents et les visiteurs.

Les parents se sont découvert des talents de poètes et retrouvé l'écriture à la plume.



*Pas si facile,
hein !*

*Que de
souvenirs !*



***Et où vas-tu aujourd'hui ?
Chez mes amis les écoliers !
Où est-ce ?
Là bas au bout du village
Et que s'y passe t-il ?***

***Ah tu n'es pas au courant ?
Un drôle de personnage est là***

***Raconte moi son histoire
Eh bien il s'appelle Niloï
Vraiment ?
Oui, il a été invité par Léon
Il fait quoi ?
Rien. Il dit au Revoir à l'Ecole.***

Les enfants et les parents avaient préparé des gâteaux et des pizzas en guise de récompenses. Les élèves se sont beaucoup investis pour cette fête et ont pris un réel plaisir à la vivre. Tous arboraient le tee-shirt qu'ils avaient créé en souvenir de leur école.

N'oublions pas les rencontres USEP qui sont des moments de partage avec les autres enfants du canton ainsi que les activités sportives périscolaires auxquelles participaient des enfants de cycle 3 chaque mardi soir. D'ailleurs, les enfants en cycle 3 dans le canton depuis septembre, se retrouveront lors d'un séjour de 3 jours, en mai 2008, à l'île d'Aix, organisé par l'Association USEP du canton. La coopérative scolaire de St Mandé, comme les autres du canton, a d'ailleurs donné sa participation financière pour ce projet.

L'année scolaire s'est achevée avec une pêche à pied à l'Île d'Oléron

et une visite des jardins de la Corderie Royale de Rochefort 



où chaque enfant a dégusté une glace sur les bords de la Charente.

La soirée de remise des livres de prix a clos la journée avec une émotion particulière. Avec l'argent qu'il restait sur la coopérative grâce à l'APE, des livres supplémentaires ont été achetés. L'APE a aussi offert des entrées de cinéma à chaque enfant. La somme restant sur le compte de la coopérative a été partagée entre les coopératives des écoles qui accueillait les enfants de St Mandé, proportionnellement au nombre d'enfants.

La pluie a marqué la dernière journée où les élèves se sont afférés à ranger leur école dont ils garderont de beaux souvenirs.



Ils ont laissé leurs traces avec des portraits imaginaires qui décorent les murs de l'école



et « un gros bonhomme » qui garde le préau.

L'été est passé et forts de leurs souvenirs, ils ont repris le chemin de leur nouvelle école. Tout continue dans la nouveauté et c'est aussi ce qui fait grandir !

Nathalie DUPEU



DERNIÈRE REMISE DES PRIX

C'est une des tâches les plus difficiles de mon mandat que d'avoir à vivre une dernière fin d'année scolaire et de penser que les portes de l'école resteront fermées à la prochaine rentrée.

Très touchée en tant qu'ancienne élève, maman d'élève et enfin élue, vous comprendrez mon émotion.

Que l'on ne se m'éprenne pas, loin de moi l'idée de faire une fête de cette dernière remise des prix à l'école de Saint Mandé ! Je veux juste que ce soit une soirée de remerciements tout simplement.

Je remercie très sincèrement toutes les équipes qui se sont succédées : élus, enseignants, personnel, membres des différentes associations de parents d'élèves, membres du SIVOS, et évidemment parents qui ont fait de notre école une école de qualité et toujours dans l'intérêt de nos enfants ! J'ai une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quitté

Merci à toutes celles et ceux qui de près ou de loin nous ont soutenu et nous ont fait confiance jusqu'au bout dans nos démarches pour la non fermeture de notre école mais en vain...

C'est une page qui se tourne, Saint Mandé ne vivra plus au rythme joyeux de son école et de tout ce qui s'y rapporte !

La commune a souhaité que ce site reste pour l'instant un lieu d'accueil pour les enfants, en y recevant l'école de cirque contemporain à partir de cet été.

Je souhaite aux enfants bonne chance et réussite dans leur nouvelle école et encore un chaleureux MERCI à toutes et à tous pour votre soutien !

Annie PEROCHON

POUR NOS JEUNES !

«TRAIN DE LA DECOUVERTE » : Association qui accueille les mamans et assistantes maternelles avec les enfants de 0 à 3 ans les lundis matins de 9h à 11h à Contré (école maternelle).

*LE CENTRE DE LOISIRS : accueille les enfants de 3 à 13 ans les mercredis de 8h-18h les petites vacances (suivant les activités) et l'été tous les jours de 8h à 18h
On y propose diverses activités : manuelles, sportives, découvertes, sorties etc... pour tout renseignement s'adresser à la directrice Melle Laetitia DUDOIGT au 0546331943*

LE LOCAL JEUNES (situé 27 rue de Salles) : accueille les jeunes de 13 à 25 ans. Ils y trouveront Daphné SORLUT l'Animatrice dans des locaux rénovés très agréables. Ils peuvent organiser différentes activités : loto, concerts, vente aux « Saveurs nocturnes », leur permettant de monter des projets (sorties mer, montagne, concerts etc...). C'est avant tout un lieu de rencontres et d'échanges.

Il y a également un Point Info Jeunesse ouvert aux jeunes qui peuvent aller sur internet pour leurs recherches.

Horaires

Périodes scolaires :

Mer et sam de 14 h à 19h30 Ven 16h30 -23h

Vacances scolaires :

Mar, mer, jeu, sam : 14 h 30 à 19 h 30

Ven 14h30 à 23 h

Tel : 0546240174 ou 0678629150

**Surtout n'hésitez pas à ouvrir la porte
et à apporter vos idées !!!
Toutes ces activités menées en faveur
des jeunes du canton existent grâce
au dynamisme des Associations et de
leurs bénévoles !**



L'ÉCOLE D'HIER

Extrait du journal « Les Enfants de Chez Nous » 1937

LES ENFANTS DE CHEZ NOUS

LE CANARD

Hier soir maman a tué un canard .

Eile l'a mis à côté du feu pour ne pas qu'il froidisse.

—Maintenant, dit Hélène allons ôter »

Robert, qui aime bien la musique, branche le poste
Celui-ci donnait justement: « la danse des canards »

Roger Bourreau arrive, écoute cette chanson, prend
le canard et se met à le faire danser.

Ensuite il le pose sur ses pattes, lui met deux bé-
quilles sous les ailes et lui introduit une cigarette
dans le bec.

Si vous avez vu Monsieur le Canard! On aurait
dit qu'il écoutait la T.S.F.

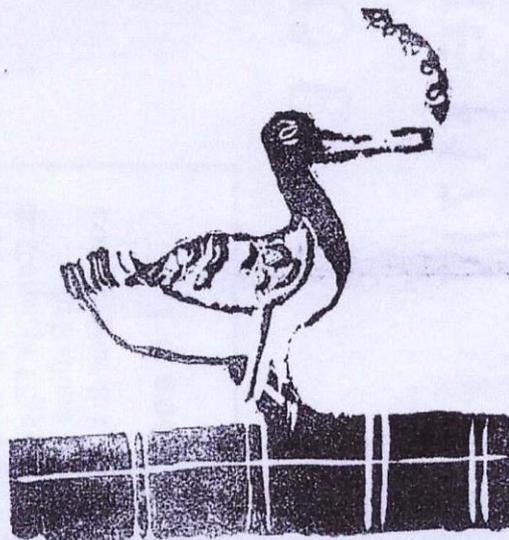
Tout le monde riait.

A ce moment entre MIMI Bourreau.

En voyant ce spectacle il prend son briquet et
allume la cigarette.

Les rires redoublèrent de plus en plus et à force de
rire maman en pleurait.

Liliane Ferriot 11 ans



LEZARTS de CLOWNIE

☆☆☆☆☆ Cirque ∞ Rue ∞ Parole ☆☆☆☆☆



Baby Cirque

Eveil Psychomoteur
pour enfants
accompagnés
d'un parent, de grand
parent ou de la nounou.
de 8 mois à 3 ans



Eveil Motricité

Découverte ludique
du Corps, de l'Espace et
du Rythme
avec les jeux du cirque.
4 / 6 ans

ECOLE 2 CIRQUE

ST MANDE SUR BREDOIRE (17)

Découverte Initiation

Initiation
et Perfectionnement
des techniques de base
des Arts du Cirque

7 / 16 ans



1, ROUTE DE LA SABLIERE

17470 - ST MANDE SUR BREDOIRE

☎ : 05.46.33.16.62 - 05 49 28 27 16 - 06.16.63.96.89



Mail : ec.lezartsdeclownie@yahoo.fr



Loisirs Adultes

Atelier de loisirs
pour ados, jeunes et
adultes
qui désirent pratiquer
et se détendre en soirée.

à partir de 17 ans

L'association LEZARTS DE CLOWNIE née en octobre 2006.

Son objet est la promotion des Arts du Cirque, de la Rue et de la Parole par de la création de artistique, de la formation et de l'animation autour des arts de la scène et du spectacle vivant.

Nous intervenons auprès de différents publics : la toute petite enfance, les enfants scolarisés (maternelles et primaires), les jeunes et la famille. Depuis cet été, nous avons repris les locaux de l'école primaire de St Mandé sur Brédoire pour lui donner une 2^{ème} chance en y installant notre "école de cirque".

L'école de cirque propose des ateliers réguliers à l'année scolaires et des stages pendant les vacances scolaires.

La palette des ateliers que propose l'association LEZARTS DE CLOWNIE, au sein de ses locaux, et en dehors, en général, touche toutes les tranches d'âge.

LES ATELIERS

1. L'atelier Baby cirque (PARENTS/BEBES) :

Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un parent, ou de la nounou et pourquoi pas de papi ou de mamie pour 45 mn de détente et de découverte autour des jeux du cirque.

2. Eveil et Motricité

Pour les enfants de 3 à 5 ans. Atelier de découverte du corps, de l'espace, du rythme et du plaisir avec les jeux du cirque.

3. Découverte et Initiation

Enfants de 6 à 14 ans. Atelier destiné à l'apprentissage des fondamentaux des techniques du cirque

4. Création de Spectacles

Atelier destiné aux personnes qui souhaitent goûter aux joies de la piste et (ou) de la scène.

5. Cirk Amateur

Atelier qui sert à créer la troupe de l'école de cirque

6. Loisirs Adultes

Atelier de loisirs pour ADOS, JEUNES et ADULTES qui désirent pratiquer et se détendre après l'école ou après le travail.

7. Cirk en Famille

Atelier de loisirs pour des familles qui désirent se rencontrer et "se détendre en famille" avec les arts du cirque.

Le planning de l'année scolaire 2007/2008

pour Saint Mandé sur Brédoire

Aux tarifs indiqués, il faut rajouter le prix de l'adhésion qui est 25 € par famille.

Réduction possible pour la 2^{ème} inscription par famille.

Baby Cirque (Parents / Bébés)

Atelier destiné aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte (parent, papy, mamy, nounou...)

TARIF : 90 € l'année scolaire

Séance de 45 minutes, 2 fois par Mois. A choisir entre

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/> 9h30 à 10h15			
<input type="checkbox"/> 10h30 à 11h15			

Eveil et Motricité

Atelier de découverte du corps, de l'espace, du rythme et du plaisir avec les jeux du cirque.

4/6 ans

Séance de 1 heure

TARIF : 150 € l'année scolaire

Mercredi	Samedi
<input type="checkbox"/> 14 h à 15 h	<input type="checkbox"/> 9h 30 à 10 h 30
<input type="checkbox"/> 15 h 30 à 16 h 30	<input type="checkbox"/> 11 h à 12 h
<input type="checkbox"/> 17 h à 18 h	

Découverte et Initiation

Atelier destiné à l'initiation des techniques de bases des arts du cirque

7/9 ans - 10/12 ans - 13/16 ans

Séance de 1 h 30

TARIF : 220 € l'année scolaire

Mercredi	Samedi
<input type="checkbox"/> 7/9 ans 15 h 30 à 17 h	<input type="checkbox"/> 7/9 ans 14h à 15 h 30
<input type="checkbox"/> 10/12 ans 17 h 30 à 19 h	<input type="checkbox"/> 10/12 ans 16 h à 17 h 30
<input type="checkbox"/> 13/16 ans 19 h 30 à 21 h	<input type="checkbox"/> 13/16 ans 18h à 19 h 30

Loisirs Adultes

Atelier de loisirs pour ados, jeunes et adultes (à partir de 17 ans) qui désirent se détendre en soirée.

Séance de 1 h 30

TARIF : 220 € l'année scolaire

Lundi	Mardi	Vendredi
<input type="checkbox"/> 20 h à 21 h 30	<input type="checkbox"/> 19 h 30 à 21h	<input type="checkbox"/> 19 h 30 à 21h

LES STAGES

Se déroulent pendant toutes les vacances scolaires.

Du lundi au vendredi

Des séances de 1 heure pour les enfants de moins de 6 ans

Des séances de 1heure 30 pour les plus de 6 ans.

Pour les prix nous contacter directement

Pour les séance de 1h : 110 € le stage

Pour les séance de 1h 30 : 150 € le stage

Possibilité de prendre son pique-nique à midi dans les locaux.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

FOYER RURAL

*Président : Jean-Louis BOULBES
Vice-Président : Claude GICAILLAUD
Secrétaire : Dominique BURET
Secrétaire Adjointe : Brigitte LE HAY
Trésorière : Jacqueline GENEAU
Trésorière Adjointe : Martine GAILLOU*

ACTIVITES

VTT-Marche (le 13 Mai 2007)

MARCHE NOCTURNE

Pour la sixième année consécutive, par un temps splendide, la randonnée Nocturne de la commune a eu lieu.

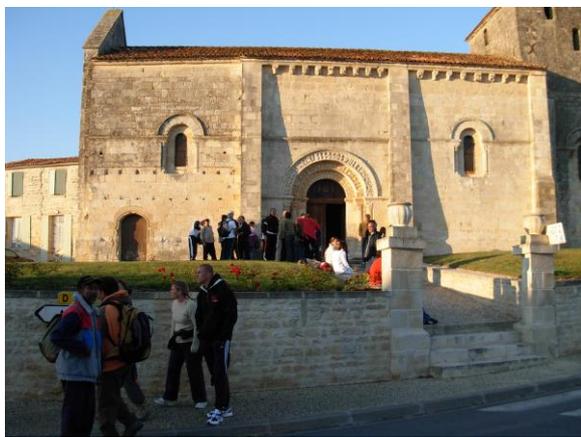
Notre Ecole n'étant plus....le foyer rural a réuni tous les bénévoles actifs de la commune afin de perdurer cette manifestation, qui est de plus en plus attendue par les participants.

Nous nous sommes donc retrouvés une bonne vingtaine de personnes autour de la table, lors de notre première réunion, et nous avons dit : Banco, nous sommes assez nombreux, nous nous lançons !

Début septembre, l'ACCA se propose de venir nous rejoindre. Et c'est donc tous ensemble : anciens parents d'élèves, membres du Foyer rural, Habitants de la commune et chasseurs (quelquefois les quatre !!!) que nous nous relevons les coudes dans la bonne humeur.

Le soir du 29 Septembre, nous accueillons donc 452 randonneurs d'un soir, avec parmi eux : 73 enfants.

Nous ne sommes pas moins de 40 bénévoles à œuvrer autour de ce petit monde.



*Bon pied bon œil pour un départ
au soleil couchant*

*Toujours fidèles au poste.....
Sous la protection du renard, devant la
maison des Chasseurs*





*Sur une tartine grillée et avec des
mojhettesHumm !!!*

Minute.....

Voilà les tartines



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : Jean-Claude BERNAUD

Chasse : petit et gros gibier

Ball-trap : 1^{er} week-end d'août

Repas de chasse : courant mars

ACTIVITES

A la salle des fêtes

Cours de peinture artistique :MARDI après-midi

LES MERCREDIS DE ST MANDÉ

Venez rejoindre la fidèle équipe du Mercredi, les mercredis de 14 heures 30 à 18 heures 30 à la salle des fêtes, pour jouer ou pour passer un après-midi de détente.

Ce n'est pas une association, ni un comité ...seulement un groupe de personnes qui prennent plaisir à se retrouver tous les mercredis à St Mandé pour jouer et discuter : des dernières nouvelles, des souvenirs ...

Un groupe qui a vu des amis partir... et d'autres les rejoindre !!! Un groupe qui grandit petit à petit ;

C'est ainsi que ces personnes grâce à leur volonté, se sont tout simplement organisées en donnant à chacun une tache bien précise : gérer la cagnotte, la clé de la salle, le ménage avant de partir, le goûter et bien sûr les repas de fin d'année et qui sont des moments délicieux avec des gens qui ont comme simple but : passer un moment de détente et de convivialité !

Bravo à vous tous qui avez su créer et faire vivre ces rendez vous du mercredi en toute liberté et avec tant de spontanéité !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme le dit la chanson : « voilà, c'est fini », notre école a fermé ses portes. Pourtant, l'année fut riche en évènements, puisque les enfants ont pu partir quelques jours.

Pour le cycle 2, ce fut quatre jours à Varaigne en Dordogne, pour le cycle 3, un second voyage de 10 jours en Isère avec leurs correspondants du Bouchage, et enfin d'année, une journée dans l'île d'Oléron pour toute l'école.

Ces différentes sorties ont été financées en partie, grâce à la marche nocturne et à la vente des tickets de tombola.

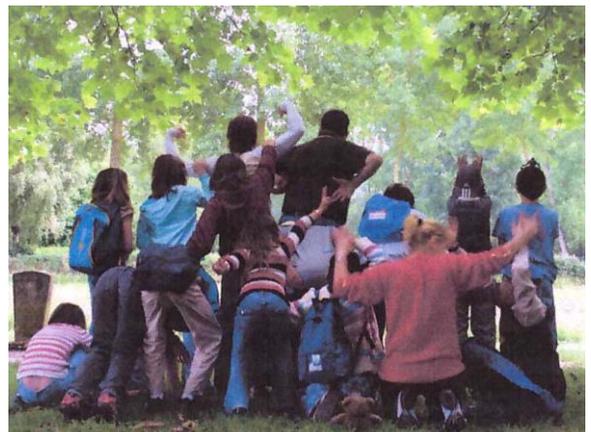
Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces différentes activités.

L'investissement fut total pour cette dernière année, l'équipe enseignante avec Nathalie et Emmanuelle, l'aide apportée par Brigitte et Virginie, Patricia au périscope et Nathalie à la cantine, Madame et Monsieur DURAND, Annie et l'équipe municipale qui se sont battus jusqu'au bout.

Un grand merci à tous.

Bon courage et bonne chance aux enfants dans leurs nouvelles écoles.

Denis MAZEAU



FESTIVITÉS

Galette des rois : fêtons la nouvelle année en partageant la galette un samedi après-midi du mois de janvier.

Commémoration du 19 mars

Ce message a été écrit en étroite collaboration avec Francis mon Adjoint qui avait pris en charge l'organisation de cette cérémonie qui lui tenait tant à cœur. La maladie nous prive de sa présence et c'est en son nom que je vais vous lire ces quelques lignes.

La Commune de Saint Mandé est heureuse et très touchée d'avoir été choisie pour commémorer le 45ème anniversaire marquant la fin de la guerre d'Algérie aujourd'hui 19 mars 2007 à 12 heures !

Notre Commune a payé un lourd tribut lors de cette guerre en perdant quatre de ses jeunes ! Nous avons une pensée particulière pour les familles qui ont perdu un être cher et à toutes les victimes civiles et militaires.

Mais aussi plus simplement et très sincèrement nous tenons à vous saluer vous tous ici présents qui pour la plupart avez donné plus de 2 ans de votre jeunesse ! Notre devoir est de transmettre notre histoire aux jeunes générations et nous avons la chance de pouvoir associer nos enfants de l'école à cette cérémonie du souvenir.

C'est pourquoi ils vont découvrir la stèle créée en mémoire des quatre jeunes disparus de Saint Mandé Morts pour la France.

- Louis MICHEAU décédé le 18 mai 1951 à l'âge de 20 ans , célibataire, cultivateur, soldat appelé
- Jacques André BCEUF, décédé le 16 février 1956 à l'âge de 21 ans, célibataire, cultivateur, soldat appelé.
- Pierre LANDRY, décédé le 4 juillet 1960 à l'âge de 21 ans, célibataire, cultivateur, soldat appelé ;
- Pierre JACQUES, décédé le 9 mars 1962 à l'âge de 32 ans, marié, 2 enfants, gendarme.



N'oublions jamais et oeuvrons pour un monde de Paix.



Repas communal : Evoqué dans le précédent bulletin, le repas communal a regroupé le 2 septembre 2007, toutes les générations. Repas convivial ponctué d'animations.



Malgré le beau temps, quelques skieurs s'étaient aventurés sur les pistes de l'école....



Mais l'enneigement exceptionnel à cette saison, donna lieu à des chutes.....
... sans gravité !!!



Mais, tu vois bien qu'olé pas dans thieu sens !!!

Enfinement,
c'est qui, les meilleurs ?



C'est une journée de joie et de détente que nous avons passé grâce à la bonne humeur de chacun, ce dont nous avons tous besoin à St Mandé, en cette fin d'été !
Les soucis, les ennuis, nous les avons laissé, pour tout simplement nous amuser.
Et merci à nos animateurs qui ont largement contribué à la réussite de cette journée !
A renouveler !!

Où EN SONT LES PROJETS

AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG

La commission d'appel d'offres s'est réunie les 20 décembre 2006 et 7 février 2007 afin de choisir les entreprises chargées de l'aménagement des 3 logements, 3 gîtes et la salle de réunion pour les associations.

Ont été retenues :

Déterminite : la SAPA / Voirie Réseaux : la SLTP Loulay /

Gros œuvre Couverture : BASSE Les Nouillers /

Charpente Menuiserie : COLLARD Cressé / Serrurerie : A.METAL Segonzac

Cloisons : HILLAIRET Saintes / Electricité : GRELARD Le Gicq /

Plomberie : GRIFFAULT St Mandé / Carrelage : PARVAUD St Georges des Coteaux

Peinture : VIGNERON St Jean d'Angély

Pour un total de travaux de 242 226.76 € TTC

Les marchés ont été signés le 23 mars 2007.

Le chantier a débuté le 10 avril 2007 et les travaux sont menés rondement grâce à une équipe efficace et dynamique avec l'aide énergique de Mme MIGNARD, architecte et de l'employé communal.



Logement 3



Logement 2



Partie gauche du passage :

Gîtes sur 3 étages



ADSL

Les travaux sont en cours. Le service sera opérationnel en janvier 2008.

LE CHÊNE A CARNOT

*Planté le 14 février 2004, le nouveau chêne profite bien.
Ce petit coin de nature a été préservé grâce aux efforts de tous.
Il se pare des belles couleurs de l'automne
Son histoire est encadrée sur le site*



VOIRIE

Réfection du Chemin du Cregnoilé par l'Entreprise MAISSANT pour un montant de travaux de 6 247.90 €.

Pour 2008, étude en cours pour travaux de réfection de la rue des Mares à St Léger et chemin du Plantis à Gatebourse

PROJET PARC EOLIEN

Le projet éolien est passé en commission des sites à la Préfecture de La Rochelle le 7 avril 2006 et le permis de construire a fait l'objet d'un refus en date du 23 mars 2007. Un recours de la Société GLOBAL REPOWER a été adressé au Tribunal Administratif de Poitiers le 24 septembre 2007.

ÉGLISE

Par courrier du 22 mars 2007, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a retenu les travaux de réfection de la nef pour la 1ère tranche et pour un montant de 58 996.29 € TTC.

Après diverses demandes de subventions, ont été attribuées par :

Les affaires culturelles : 35% - le ministère de l'Intérieur : 8 000 € - la région : 5 000 € - le département 25%.

RÉSEAUX D'EAU

La RESE (Régie d'Exploitation des Services d'Eau) a chargé l'entreprise INEO du renouvellement des branchements eau potable sur tout le territoire de la commune (suppression des conduites plomb). Ces travaux entraînent des coupures et des perturbations de la circulation. Patience.....

RÉFECTION DU PONT DES PORTES



Suite au courrier de l'Équipement concernant la dangerosité de l'ouvrage, et après évaluation des travaux à 9 237.49 €

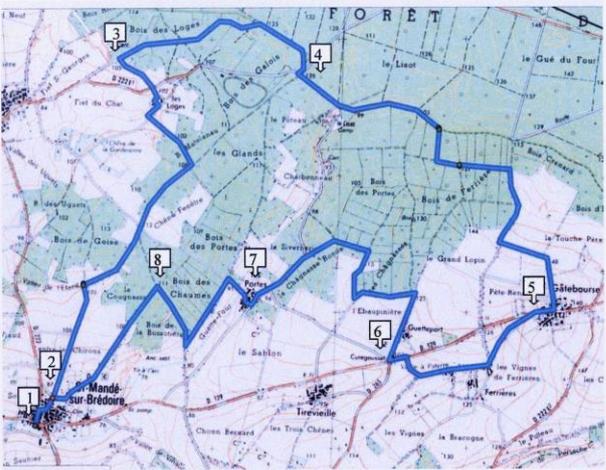
Le Conseil a confié la réfection du pont des Portes à l'employé communal.

Résultat convainquant
et pour un coût d'environ 500 €

RANDONNÉES

Le projet de circuits de randonnées pédestres sur les communes du canton, avec balisage commun et indication des équipements et du patrimoine, a été mis en place et un dépliant est à disposition du public, à la mairie et à l'Office de Tourisme d'Aulnay. En voici un aperçu :

Plan du circuit



1 Saint Mandé— circuit St Brice— 15 km— environ 3h30

- 1) Départ Place Marcel FAJOUX face à l'Eglise St Brice (église romane classée XI ème à visiter) , prendre rue de l'église. A la sortie du village prendre le chemin blanc en face .
- 2) Continuer direction Nord ,entrer dans les bois... emprunter le chemin blanc à la 1 ère intersection prendre en face, marcher environ 1km, prendre à gauche sous un tunnel de verdure
 à sa sortie prendre à droite en direction du village « les Loges ». Traversez le hameau, emprunter le chemin enherbé en face. Au bout, prendre à droite, sortir du sous bois et prendre sur votre droite le chemin terreux qui sépare la forêt domaniale des bois privés. Au bout vous arrivez à la route forestière « d'Aulnay à Paizay » D 222e 1
- 3) Prendre la direction du LIZOT : au bout de la descente laisser la route goudronnée et emprunter le chemin en face, laisser le camping sur votre droite (ce chemin sert de lit à la Bretoire) d'où son état caillouteux.
- 4) Faire environ 1 km, et sur votre droite monter un chemin enherbé. Au bout prendre à gauche puis à nouveau à gauche (sentier très étroit) et au bout prendre à droite . Sortir des bois et emprunter le chemin blanc . Prendre le chemin sur votre gauche vous arrivez au village de « Gatebourse »(élevage avicole) jusqu'à l'intersection de la D129.
- 5) A la sortie du village prendre à gauche direction « Ferrières » voir une belle coquille ST Jacques sur la dernière maison . Arriver sur la D129 face à vous le « Domaine du Grand Lopin », propriété viticole depuis 5 générations viticulteur indépendant .

- 6) Prendre la route qui monte entre la vigne et la seule maison de « Curregoussot » . En haut de « Guetteport » prendre le premier chemin sur votre gauche , à sa sortie prendre tout de suite à droite dans le bois, prendre le premier chemin sur votre gauche (tunnel de verdure), garder ce chemin jusqu'à la route goudronnée.
- 7) prendre à gauche jusqu'au village «les Portes ».

- 8) Prendre la route des Chaumes à droite, sortir du village et prendre le premier chemin à gauche dans les bois. A la sortie emprunter le chemin blanc à droite et monter environ 800m, puis prendre le chemin sur la gauche, vous êtes arrivés au village de St Mandé sans vous perdre BRAVO !!!!!

La légende:
Numéros-repères: 
Balisage: VERT FLUO    

Afin de préserver l'environnement... N'oubliez pas de prendre de l'eau, de remporter vos déchets, de respecter la nature, les sites et tous les lieux traversés.

**RESPECTER LA NATURE
C'EST SE RESPECTER SOIT MEME**

AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE D'EXPOSITION

Par délibération en date du 24 juillet 2007, le Conseil Municipal a décidé d'aménager, dans le bâtiment MIRANDE, acquis le 15 novembre 2004, une salle d'exposition destinée aux objets anciens du patrimoine communal.

Des subventions ont été demandées auprès de l'Etat, le Département, pour la réfection de la toiture et des façades.



Façade XVIe



*Borne marquant les lieux
où se situait la chapelle de Saint-Léger*

*Cette borne a été mise en place le 18 juillet 2006.
La finition comprenant la pose de la croix a été réalisée le 20 juin 2007.*



Texte:

**SUR CE CHEMINEMENT VERS ST JACQUES DE
COMPOSTELLE EN CES LIEUX SE SITUAIT
LA CHAPELLE DE ST LÉGER**

Ont apporté leur concours pour cette réalisation :

*ASSOCIATION POUR L'ARCHÉOLOGIE ET L'HISTOIRE D'AULNAY ET DE SA RÉGION :
fourniture du bloc calcaire destiné à être sculpté et posé.*

BENOIST Henri : aide à la pose.

BOCHE (Famille) : accord pour la pose dans sa propriété en bordure de parcelle.

CAMART Georges : don de la croix provenant de l'ancien logis seigneurial de St. Léger.

CHAPACOU Denis : recherches historiques.

COMMUNE DE SAINT-MANDÉ. (Maire, Conseil municipal, employé communal).

COUTURIER Alexandre : aide à la pose.

*GAUVIN Michel : préparation des lieux à la mini-pelle, transport local de la borne
sculptée, aide à la pose et dégagement de déblais.*

GENEAU Francis : enlèvement de matériaux et aide à la pose.

MICHEAU Marie-Thérèse : fourniture eau et électricité pour les travaux de pose.

PAPONNAUD Jacques : détermination de l'emplacement par rapport à la voie publique.

RIDEAU Jean-Marie : transport du bloc calcaire d'Aulnay à St. Léger

TROJER Joseph : découpage, préparation, sculpture et pose de la borne

VERNOUX René : fourniture de matériaux.



SAINT LÉGER

Blason :

D'azur à une coquille d'or ; au chef cousu de gueules, chargé d'un sanglier d'or côté dextre et d'un gland avec feuille de chêne du même, côté senestre.

La coquille marque le cheminement des pèlerins vers Saint-Jacques de Compostelle. Le sanglier représente l'emblème de tous les Saint-Léger de France, de Belgique et de Suisse.

Le gland et la feuille de chêne rappellent le massif forestier tout proche. (La famille seigneuriale du village, portait d'azur à trois glands d'or).

Conçu par Denis CHAPACOU, conformément à la situation géographique et historique du village. Sculpté par Joseph TROJER, sur la stèle mise en place pour marquer les lieux où se situait la chapelle de Saint Léger.

Reproduction iconographique réalisée par Serge DREUILH.

Village :

Au Moyen Âge, l'habitat sous forme de village se trouve la plupart du temps lié à la fixation d'un lieu de culte placé sous le patronage de martyrs locaux.

En Poitou, à proximité immédiate de la forêt d'Aulnay et proche du grand chemin de Saint-Jacques de Compostelle, le village de Saint-Léger, dont la chapelle se trouve mentionnée dans un manuscrit du XIIIe siècle, est situé sur le trajet direct de la commanderie d'Ensigné à Aulnay. C'est l'un des cheminements importants emprunté par les pèlerins.

De cette époque, subsistent un réseau de souterrains parcourant tout le village, plusieurs sarcophages découverts au centre de ce dernier, ainsi que le bénitier de la chapelle et des fusaioles trouvées en différents endroits, notamment à proximité des lieux où se situaient l'hôpital et la chapelle.

Un acte de partage publié le huit Germinal de l'an huit (29 mars 1800), fait mention parmi d'autres lots de terre et jardins situés « Sous les Horts » (jardins au sud du village), d'« un petit chenebaud situé à la Chapelle renfermé de murs de trois côtés tenant du levant au dit Papillaud du couchant à Jeanne Fouché et du midi au Grand Puits ».

(L'emplacement de ce puits encore bien visible au début du XXe siècle reste connu)

Dans ce même acte, figurent « treize sillons de terre situés sur les ouches aboutant sur la devise (limite, borne) de l'hôpital ».

Au nord ouest du village, « l'hôpital » se trouvait situé entre le chemin de La Villedieu et l'extrémité du « Chemin de l'hôpital » ainsi décrit dans la liste des chemins ruraux publiée en 1857 : « A Saint-Léger, débute chemin des Vacheries et se termine dans les terres ». Sous la dénomination de Rue de l'Hospital , cet ancien « chemin » relie maintenant le « chemin des Vacheries », devenu à cet endroit rue de l'Ouche au Prêtre, à la Route de La Villedieu.

Cet ensemble de vestiges et de documents montre bien l'origine médiévale du village de Saint-Léger, ainsi que son rapport avec un cheminement important vers Saint-Jacques de Compostelle.

Saint Léger :



S. LEVDGA : Saint Léger
d'après une gravure ancienne

Né en 616 dans une famille aristocratique, à la cour du roi de Neustrie Clotaire II, Léger (Léodegarius), orphelin de père à 10 ans est recueilli par son oncle Didon, évêque de Poitiers.

Nommé diacre, puis archidiacre en 636, il devient abbé de Saint-Maixent en 653. Appelé à siéger au Conseil de Régence de la reine Bathilde en 659. Il est nommé évêque d'Autun en 663.

Il subit le martyre en 676. Les yeux crevés, il est déposé au couvent de Fécamp, où il va demeurer pendant deux ans. Décapité en forêt d'Iveline le 2 octobre 678; le petit oratoire proche dans lequel il est inhumé, devient le lieu de miracles où des aveugles recouvrent la vue. Son culte est autorisé par un synode en 681.

La translation de ses restes à Saint-Maixent dans l'imposante crypte romane de l'église saint Léger a lieu en 684. Actuellement, le sarcophage (vide) de saint Léger est placé à côté de celui de saint Maixent, dans la crypte de l'abbatiale, proche des vestiges de l'église saint Léger.

En France, 64 communes ou villages portent le nom de Saint-Léger ; en Belgique 6 ; en Suisse 1. D'autre part, 6 localités en ont le patronyme et plusieurs centaines d'établissements religieux sont placés sous son vocable.

Saint Léger est fêté le deux octobre.

Janvier 2007 - Denis Chapacou

Bénitier de la
chapelle de St.
Léger.

*Dimensions en cm :
Côté : 35 ; hauteur :30 ; profondeur
de la cuve :15.*

*Il correspond à la description des
« bénitiers pédiculés » des XIVe et
XVe siècles.*

*À partir du XIIIe siècles, des
« benoistiers »,
sorte de petites cuves de pierre en
forme de demi sphères, se trouvent
posées à l'intérieur des édifices
religieux.*



LIMITATION DE VITESSE A ST MANDÉ

.....il y a 80 ans

Quelles qu'en soient les motifs invoqués : sécurité, économie d'énergie, pollution, etc..., la limitation de vitesse revient de façon régulière à l'ordre du jour.

Déjà, il ya plus de 80 ans, soucieuse de la sécurité et du confort de ses administrés, la Municipalité de ST MANDÉ, conduite par Calixte FOUCHER (Maire de 1925 à 1945), était amenée à prendre un arrêté, approuvé par la Sous-Préfecture de SAINT JEAN D'ANGELY le 28 août 1925, visant à limiter dans les agglomérations de la Commune, la vitesse des véhicules « soit à traction mécanique, soit à traction animale » de la façon suivante :

- camions : 8 km/heure
- autres véhicules : 10 km/heure

Cette vitesse étant bien sûr réduite en cas de pluie...à 6 km/heure, de même que « dans les rues étroites ou encombrées ».

En outre, l'arrêté rappelle aux conducteurs « qu'il est interdit d'éclabousser les piétons et de projeter de la boue sur les habitations ».

Le présent arrêté, on s'en doute, est devenu caduc, remplacé par le « Code de la Route » limitant, actuellement, la vitesse à 50 km/heure dans les agglomérations de notre Commune.

Même si, sur le plan juridique, l'arrêté n'a plus aucun effet, conservons l'esprit voulu par nos aînés, qui pourrait être résumé en un seul mot « PRUDENCE »

Jean BABIN

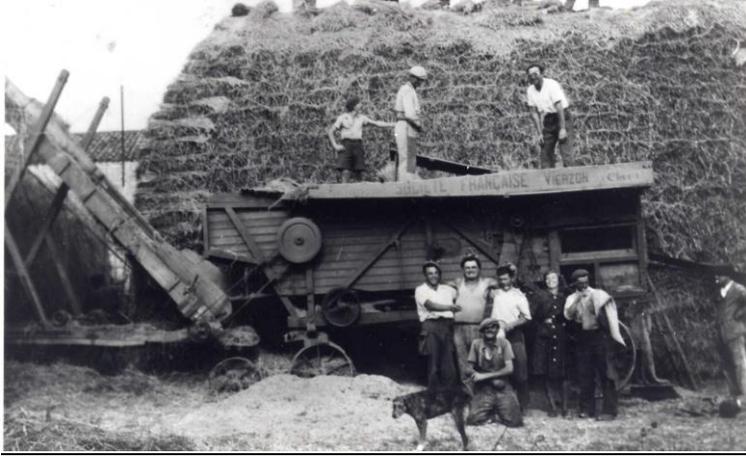


Traction animale

Traction mécanique



QUI EST QUI ?



Commune de Saint Mandé sur Brédoire



Autorisation au téléchargement

Principaux Rédacteurs et Auteurs

*PEROCHON Annie
QUERET Françoise*

Site

<http://stleger.fr/saint-mande-sur-bredoire/mairie>